

Luxembourg, le 29 octobre 2015

**Réserves obligatoires – évolution mensuelle**

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance du 28 octobre au 8 décembre 2015, s'élève à 4 411 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en hausse de 3 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Pour toute information supplémentaire nous sommes à votre disposition  
au numéro de téléphone 4774-4265 /-4243.



Section Communication  
info@bcl.lu